

Solidaires



Branche Cemagref

**Lettre ouverte à Monsieur le Directeur
Général du Cemagref**

***Les chargés de recherche du Cemagref revendiquent l'utilisation
intégrale des emplois de CR1 vacants pour la promotion***

Le 12 juin 2005

Monsieur le Directeur Général,

Les représentants du personnel présents lors de la commission carrières du 2 juin dernier, ont appris que le contrôleur financier s'opposait aux promotions de grade de CR2 en CR1 proposées par la Direction Générale du Cemagref suite à la CAP du 1er avril dernier.

Malgré les avertissements maintes fois exprimés par le passé par les représentants du personnel en CAP des chercheurs et en totale contradiction avec la position commune élaborée en CAP entre représentants de l'Administration et du Personnel, prévoyant de ne promouvoir en CR1 que des CR2 ayant au minimum quatre années de pratique après la thèse lorsque la condition d'ancienneté dans le grade de CR2 n'était pas remplie, l'administration a refusé les propositions des représentants du personnel et écarté les objections qu'ils ont faites sur l'extravagance que pouvaient présenter des promotions trop rapides.

La difficulté rencontrée aujourd'hui du fait de l'opposition du contrôleur financier place la Direction du Cemagref dans une situation difficile vis à vis des engagements qu'elle a contractés auprès des chercheurs. Nous ne pouvons que regretter ce lamentable cafouillage et souhaiter qu'à l'avenir les avis des représentants du personnel soient mieux écoutés et qu'on ne se retrouve plus devant une telle situation.

Compte tenu de cette situation et des nouvelles dispositions concernant les changements de grade qui seront applicables dès 2006, nous avons demandé lors de la commission carrières du 2 juin qu'une nouvelle réunion de la CAP des CR se tienne avant la fin de l'année 2005. Le Secrétaire Général a donné son accord à cette demande. Nous réclamons que lors de cette future CAP l'ensemble des emplois de CR1 vacants soient utilisés pour la promotion de CR2.

En effet, il nous paraît injuste et inacceptable que des postes de CR1 soient laissés volontairement vacants par la DG du Cemagref, alors que croupissent encore en CR2 des chercheurs ayant plus de quatre ans d'ancienneté dans ce grade et que l'instance d'évaluation a majoritairement donné un avis favorable à leur passage en CR1

Il nous paraît enfin risqué de laisser des emplois de CR1 vacants alors que les négociations budgétaires vont avoir lieu. Comment le Cemagref pourra-t-il réclamer de nouvelles créations ou transformations d'emplois alors que plusieurs ne sont pas pourvus ?

Pour les représentants du personnel
SUD Recherche EPST
CAP n°2 : corps des chargés de recherche
Ch. ARGILLIER ; S. BONELLI ; J. CANDAU

Vincent LOUVEAU
secrétaire de branche Cemagref
SUD Recherche EPST